

Quand la mer monte

Il s'agit d'une première en France : la relocalisation d'un camping pour cause de risque de submersion. Le projet conduit en Seine-Maritime au bâtonnage de la basse vallée de la Saâne à englobé trois grands chantiers : la relocalisation du camping et la renaturation du site (en cours) ; la construction d'une station d'épuration et de son réseau (achevée) ; enfin, à venir, la reconnexion du cours d'eau à la mer. Martine LE BEC, H2o septembre 2024.

QUAND LA MER MONTE

Pour la première fois en France, un camping menacé par le recul du trait de côte est déplacé

Il s'agit d'une première en France : la relocalisation d'un camping pour cause de risque de submersion. Le projet conduit en Seine-Maritime au bâtonnage de la basse vallée de la Saâne à englobé trois grands chantiers : la relocalisation du camping et la renaturation du site (en cours) ; la construction d'une station d'épuration et de son réseau (achevée) ; enfin, à venir, la reconnexion du cours d'eau à la mer. Une expérience riche d'enseignements.

Martine LE BEC

illustrations Conservatoire du littoral

ouverture - à les plages de Quiberville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer avec,
en arrière-plan, le "blockhaus tombé" de la falaise, photo MLBH2o - septembre 2024

À

26 décembre 1999, la tempête Lothar frappait la moitié nord de la France, et alors que les journaux télévisés diffusaient les premières images, c'était le lendemain au tour de la moitié sud de se faire percuter par Martin. Cette concurrence de deux tempêtes successives d'une violence inédite leur a valu l'appellation de "tempêtes du siècle". Il s'agit de la catastrophe naturelle la plus meurtrière et la plus coûteuse en France métropolitaine. À Quiberville-sur-Mer, en Seine-Maritime, pas de pertes humaines mais les 140 caravanes et mobil-homes qui hibernaient au camping municipal se retrouvent dans 1,80 mètre d'eau. Le site à peine déblayé était une nouvelle fois les pieds dans l'eau dès le printemps suivant.

"Il y a en Seine-Maritime toute une série de vallées comme celle de la Saâne, perpendiculaires au rivage, et qui constituent le seul lien entre la mer et l'intérieur des terres. C'est la raison pour laquelle les populations s'y sont implantées", explique Stéphane Costa, enseignant-rechercheur en géographie à l'Université de Caen, et grand expert du recul du trait de côte. Mais ces basses vallées catalysent aussi tous les problèmes hydrologiques : débordements du cours d'eau, ruissellements, remontées de nappe, auxquelles viennent s'ajouter, lors d'épisodes de tempête, les franchissements par la mer. La basse vallée de la Saâne est particulièrement sensible au phénomène parce qu'avec la

digue et la route on a bloquÃ© l'adaptation du cordon de galets qui devrait pouvoir rouler sur lui-même. On constate dÃ's lors un amincissement progressif de ce cordon sur certains secteurs, et donc un affaiblissement de cette protection naturelle. "La vallÃ©e se trouve finalement prise entre deux ondes : l'onde continentale et l'onde marine."

Vue gÃ©nÃ©rale de la basse vallÃ©e de la SaÃ¢ne en novembre 2021, avec, au premier plan, la buse de la SaÃ¢ne (dont la premiÃ¨re construction remonte Ã 1864), le perrÃ© (1914), les Ã©pis (dont le premier avait Ã©tÃ© rÃ©alisÃ© dÃ's la fin du XIXÃ© sieÃcle en charpente) et la route littorale (1950). Au second plan : le camping municipal de Quiberville-sur-Mer (1963, dÃ©placÃ© l'an passÃ©) et en bordure gauche les premiers bungalows aussi apparus dÃ's cette Ã©poque sur la commune de Saint-Marguerite-sur-Mer. En arriÃ“re-plan : une vue d'ensemble de la vallÃ©e, avec sur son versant gauche (donc Ã droite sur la vue) l'emplacement du nouveau camping et, en fond de vallÃ©e, la commune de Longueil. Photo FrÃ©dÃ©ric Larrey, Conservatoire du littoral

Â

Le Syndicat mixte des bassins SaÃ¢ne Vienne et Scie et l'Agence de l'eau Seine-Normandie planchaient dÃ's 2005 sur un projet de rÃ©-estuarisation de la vallÃ©e. Ce premier projet fut conjointement rejetÃ© par les trois communes de la vallÃ©e : Quiberville-sur-Mer, Sainte-Marguerite-sur-Mer et Longueil. Non pas que leurs populations ne voyaient pas le danger de la mer qui monte : "Ici, les gens voient clairement le changement climatique qui est Ã l'œuvre", explique VÃ©ronique Depreux, maire de Saint-Marguerite-sur-Mer, cette commune mÃ¢me rendue cÃ©lÃbre par son blockhaus tombÃ© (volontairement, par prÃ©caution) depuis la falaise, c'est simplement que les esprits refusaient peut-Ãªtre encore d'admettre la rÃ©alitÃ© des choses. DÃ©but des annÃ©es 2010 cependant, le projet franco-anglais LiCCo (Littoraux et Changements CÃ'tiers - Living with a Changing Coast), qui englobait 9 territoires littoraux en Normandie et en Angleterre, a permis aux acteurs de "dÃ©zoomer" et de placer la question hydraulique des crues et submersions dans une thÃ©matique territoriale plus large, prenant notamment en compte les enjeux Ã©conomiques. Le Conservatoire du littoral Ã©tait dÃ©signÃ© pour porter le projet. Trois axes de travail Ã©taient dÃ©finis : 1. Les risques (d'inondation, de submersion, d'Ã©rosion...) ; 2. Les enjeux Ã©conomiques (avec, en particulier, le devenir du camping de Quiberville-sur-Mer) ; 3. Les enjeux liÃ©s aux Ã©cosystÃmes et Ã la biodiversitÃ©.

"LiCCO ne nous a pas fourni de solutions concrÃtes, mais il nous a apportÃ© de la connaissance, de la mise en perspective, et il nous a donnÃ© le temps et le recul nÃ©cessaire pour renouer des liens de confiance", dÃ©clare Didier Ledrait, maire de Longueil.Â

Par ailleurs, les Ã©changes conduisirent les autoritÃ©s britanniques Ã proposer Ã leurs partenaires franÃ§ais de candidater pour le programme europÃ©en Interreg pour financer les deux projets de territoire de la basse vallÃ©e de l'Otter dans le Devon et de la basse vallÃ©e de la SaÃ¢ne. Il s'agit du projet PACC (Promouvoir l'adaptation aux changements CÃ'tiers - Promoting Adaptation to Changing Coasts). Une premiÃ¨re fois rejetÃ© par la Commission europÃ©enne en avril 2019, le dossier Ã©tait finalement validÃ© dans une seconde version le 28 janvier 2020... trois jours avant la mise en œuvre du Brexit (les Anglais devaient dÃ©jÃ sentir le souffle du couperet). Les deux pilotes : Lower Otter Restoration Project et Basse SaÃ¢ne 2050, allaient enfin voir le jour.

Les tracÃ©s actuel et futur de la SaÃ¢ne -Â doc. Conservatoire du littoral, photo FrÃ©dÃ©ric Larrey

Â

20 ans, cela paraÃ®t long. Mais le dÃ©clai est Ã mettre en rapport avec l'ampleur et le coÃ»t du projet. Y figurent : la relocalisation du camping de Quiberville pour un peu plus de 8,6 millions d'euros (pour une commune disposant d'un budget annuel de 600 000 euros) ; la connexion de la SaÃ¢ne Ã la mer pour un peu plus de 2,1 millions d'euros ; la station d'Ã©puration et les rÃ©seaux de Longueil (puisque la commune n'en disposait pas, faisant que les plages de Quiberville et de Sainte-Marguerite se retrouvaient frÃ©quemment improprens Ã la baignade), ceci donc pour un peu plus de 11,1 millions d'euros. Au total, tous les un-peu-plus-de mis bout Ã bout, le projet s'Ã©lÃ“ve Ã un-peu-plus-de 22,8 millions d'euros. En face, viennent les financements (en arrondis) de : PACCo Interreg France-Angleterre (9,3 millions d'euros), Agence de l'eau Seine-Normandie (7,1 millions d'euros), RÃ©gion Normandie (707 000 euros) DÃ©partement de Seine-Maritime (1,5 million d'euros), CommunautÃ© de communes Terroir de Caux (2,5 millions d'euros), Commune de Quiberville-sur-Mer (1,3 million d'euros), Syndicat mixte des bassins versants SaÃ¢ne Vienne Scie (145 000 euros) et Conservatoire du littoral (228 000 euros).

Au passage, prÃ©cisons que les financements Interreg PACCo ont permis Ã la CommunautÃ© de communes Terroir de Caux de porter un programme d'assainissement de grande ampleur incluant la STEP de 4 300 Ã©quivalents-habitants, les raccordements de 8 communes et la suppression de 6 petits Ã©quipements non conformes, le tout pour un montant de 24 millions d'euros.Â

Le projet PACCo marque surtout une approche nouvelle : on change de modÃ"le pour une adaptation permanente.Â

Au final nÃ©anmoins, il a fallu ajouter quelques millions pour l'acquisition fonciÃ“re et la remise en Ã©tat naturel du site de l'ancien camping, aujourd'hui en cours (les travaux de dÃ©molition, de dÃ©samiantage et de dÃ©pollution, le retrait des vories, l'Ã©vacuation des merlons), soit un-peu-plus-de 1,7 million d'euros. Mais en contrepartie de quoi, la basse vallÃ©e de la SaÃ¢ne va se retrouver tel...Â

... Un petit Marquenterre

20 septembre 2024 : le bloc sanitaire de l'ancien camping municipal (un bÃ©timent trÃ¨s annÃ©es 1970) a reÃ§u son premier coup de pelleteuse. Avec la renaturation du site, le prochain chantier sera celui de la reconnexion Ã la mer : la route dÃ©partementale cÃ'tiÃ“re enjambera le dÃ©bouchÃ© de la SaÃ¢ne par un pont de 10 mÃ¶tres. La nouvelle embouchure sera dÃs lors libre, et franchissable par les poissons migrateurs.Â D'ici Ã 2050, le cours de la SaÃ¢ne aura retrouÃ© ses mÃ©andres et son pÃ©rimÃ“tre d'expansion. La basse vallÃ©e de la SaÃ¢ne sera dÃs lors tel un petit Marquenterre, un paysage terre-mer de marais et roseliÃ“res.

Ce programme de finalisation, dont la maÃ®trise d'ouvrage est assurÃ©e par le Syndicat mixte des bassins versants, va lui-mÃªme coÃ»ter un-peu-plus-de 6,4 millions d'euros, financÃ©s Ã 90 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Ainsi finalement, hormis la STEP, la relocalisation du camping, plus la renaturation du site, plus la reconnexion Ã la mer

reprÃ©sentent un montant de 16,8 millions d'euros.Â

Seuls se retrouvent gros-jean comme devant les propriÃ©taires de bungalows, installÃ©s lÃ , Ã deux pas de la plage, depuis les annÃ©es 1950-1960. Tout cela s'Ã©tait fait un peu Ã l'arrache, les terrains ne leur appartenant pas. Le Conservatoire du littoral qui a pu en acquÃ©rir la propriÃ©tÃ© a bien tentÃ© de trouver d'autres parcelles un peu plus en hauteur pour proposer une relocalisation Ã ces dÃ©sormais trÃ¨s malchanceux occupants. Peine perdue les parcelles ne pouvant Ãªtre urbanisÃ©es, et les propriÃ©taires ne seront indemnisÃ©s qu'Ã hauteur de la valeur de leurs murs.Â

Ce petit exemple oÃ¹ il n'est ici question "que" d'un camping, d'une poignÃ©e de bungalows, d'un long talus et d'un vieil exutoire maintes fois reconstruit, nous donne idÃ©e du travail Ã rÃ©aliser sur d'autres zones, davantage urbanisÃ©es, voire industrialisÃ©es. DerriÃ“re cela une seule question : qui paiera ? Il est temps d'entamer une rÃ©flexion sur la mise en place d'un fonds significatif, permettant de prendre en charge les indemnisations et investissements trÃ¨s consÃ©quents qui seront nÃ©cessaires dans les 30 ans pour renforcer l'adaptation des zones littorales au changement climatique. Â€ dÃ©faut de quoi, nous serons nombreux Ã nous retrouver gros-jean. â—„

Le nouveau camping municipal de Quiberville-sur-Mer, ouvert depuis aoÃ»t 2023, qui a Ã©tÃ© rebaptisÃ© Domaine SaÃ¢ne e Mer, classÃ© 4*, et qui est exploitÃ© en DSP par le groupe Seasonova, promoteur du "Slow Life".

Â

Jean-FranÃ§ois Bloc, maire de Quiberville-sur-Mer, VÃ©ronique Depreux, maire de Saint-Marguerite-sur-Mer, et Didier Ledrait, maire de Longueil.

Â

20 septembre 2024, premier coup de pelleteuse sur le bloc sanitaire du camping, construit en 1973.

Â

RETRAIT DU TRAIT DE CÔTE

Le décret n° 2024-531 du 10 juin 2024 modifiant le décret n° 2022-750 du 29 avril 2022, est venu compléter la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydrodynamiques entraînant l'érosion du littoral. 75 nouvelles communes ont ainsi rejoint la liste qui compte désormais 317 communes contre 126 à sa première diffusion en 2022.

S'agissant des campings - puisque c'était un peu le sujet du jour - plus de 2 000 d'entre eux seraient concernés sur l'ensemble du territoire métropolitain, concentrant à eux seuls 50 % des hébergements en hébergelement de plein air. Dans la Manche, des projections montrent qu'un tiers du camping aura disparu d'ici 30 ans. Jean-François Bloc, maire de Quiberville-sur-Mer (qui en est à son 7ème mandat), peut être heureux. Il a bien conduit son affaire.

Â

ResSources

Basse Saône 2050

Vallée de la Saône - Conservatoire du littoral

Lower Otter Restoration Project

Avis de l'Académie des technologies - Augmentation du niveau marin et ses conséquences sur les risques littoraux, juin 2024. Le lecteur y trouvera tous les liens intéressants sur cette problématique de l'évolution du trait de côte.

